Avantages sociaux des employés

Survol

Juin 2021

COMITÉ PERMANENT SUR LES RÉGIMES D'ASSURANCE



East Quoddy Lighthouse, Campobello Island NB

Baisse du taux

Régime de soins dentaires : Mise à jour du Guide d'honoraires et baisse du taux

À compter du 1er août 2021, le guide des honoraires de la Société dentaire du Nouveau-Brunswick de 2018 sera utilisé au lieu de celui de 2017. Un surplus entraîne une baisse du taux de 1,5 %.

Primes pour les soins dentaires – retenues en juillet 2021

Employé seulement (couverture individuelle)			
Taux actuel		**Nouveau taux**	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
14,11 $	14,11 $	**13,90 $**	**13,90 $**
Employé + 1 personne à charge (couverture de deux personnes)			
Taux actuel		**Nouveau taux**	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
24,12 $	24,12 $	**23,76 $**	**23,76 $**
Employé et deux personnes à charge ou plus			
Taux actuel		**Nouveau taux**	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
36,18 $	36,18 $	**35,64 $**	**35,64 $**

Statistiques pour l'examen de l'année du régime (du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020)

- Le nombre d'employés participant au régime de soins de santé, de soins dentaires et de voyage s'élève à environ 30 400.
- La valeur totale des primes perçues était de 84,8 millions de dollars.
- Une somme de 81,7 millions de dollars a été versée en indemnités et prestations ainsi qu'en dépenses du régime.

LE SAVIEZ-VOUS?

Un conjoint ou une conjointe à charge est admissible à la couverture si le couple est constitué d'époux mariés ou de conjoints de fait cohabitant depuis au moins un an (y compris les partenaires de même sexe). Un(e) conjoint(e) divorcé(e) n'est pas admissible à une couverture.

Si vous vivez un événement de la vie (mariage, naissance ou adoption d'un enfant, etc.), vous avez 31 jours à compter de la date de l'événement pour modifier votre couverture sans avoir à répondre à des questions médicales.

Baisse du taux

Régime d'assurance voyage : baisse du taux

Une réduction des réclamations au titre de l'assurance voyage au cours de l'année du régime 2019-2020 entraîne une baisse du taux de 2,6 %.

Primes pour les soins de santé et l'assurance voyage : retenues en août 2021

Employé seulement (couverture individuelle)			
Taux actuel		**Nouveau taux**	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
68,57 $	22,85 $	**68,54 $**	**22,84 $**
Employé + 1 personne à charge (couverture de deux personnes)			
Taux actuel		**Nouveau taux**	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
143,29 $	47,76 $	**143,24 $**	**47,74 $**
Employé et deux personnes à charge ou plus			
Taux actuel		**Nouveau taux**	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
214,85 $	71,64 $	**214,78 $**	**71,61 $**

Augmentation des taux

Primes de l'assurance-vie

En raison d'une augmentation des sinistres payés et des coûts administratifs, une augmentation du taux est nécessaire pour chacune des trois garanties d'assurance-vie.

Au cours du mois de juillet 2021, si vous participez aux régimes d'**assurance-vie pour personnes à charge** ou d'**assurance-vie facultative**, vous constaterez un changement de vos retenues pour les primes.

	Taux actuel		**Nouveau taux**	
Primes de l'assurance-vie pour personnes à charge (50 % à la charge de l'employé / 50 % à la charge de l'employeur)	Employeur 1,34 $	Employé 1,34 $	Employeur **2,07 $**	Employé **2,07 $**
Primes de l'assurance-vie facultative (payées à 100 % par l'employé)	15,2 ¢ / par tranche de 1 000 $		**25,9 ¢ / par tranche de 1 000 $**	
Primes de l'assurance-vie de base (payées à 100 % par l'employeur)	12,3 ¢ / par tranche de 1 000 $		**27,1 ¢ / par tranche de 1 000 $**	

Ce que vous devez savoir :

Votre employeur procédera automatiquement à la modification de vos retenues salariales. Si vous avez d'autres questions, communiquez directement avec votre employeur.

Pour en savoir plus sur vos avantages sociaux ou obtenir un exemplaire du livret, communiquez avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor au 1-800-561-4012 ou au 506-453-2296 ou encore consultez le site Web à l'adresse suivante : **vestcor.org/fr/avantages-sociaux**.

ISBN: 978-1-4605-2785-6